

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 204 Ethique			
Code	PAIR2B04	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Gilly</u> Inès DEMARET (ines.demaret@helha.be) Tessadite MANSOURI (tessadite.mansouri@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Inès DEMARET (ines.demaret@helha.be) <u>HELHa Tournai - Salines</u> Marie DUHAUT (marie.duhaut@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Pierre-Laurent FLORIN (pierre-laurent.florin@helha.be) Jacqueline FONTAINE (jacqueline.fontaine@helha.be) Louisa LEKADIR (louisa.lekadir@helha.be) Lucrèce KESTELYN (lucrece.kestelyn@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Marie-Thérèse FRANCCART (marie-therese.francart@helha.be) Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Valérie DERAEDT (valerie.deraedt@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 C 2.2 Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

Acquis d'apprentissage visés

Dans une situation rencontrée, évaluer la situation à l'aide d'une grille d'analyse de la démarche éthique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B04· Ethique 18h / 5 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Orientations et éthique de la profession 12 h

AIP Questionnement éthique 6 h

Les descriptions détaillées des différentes parties sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL
Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de la partie Orientations et éthique de la profession

Volume horaire	12 h
Coordonnées du titulaire et des intervenants	Inès DEMARET (ines.demaret@helha.be)

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 204. Éthique.

« L'écart est considérable entre l'idéal éthique des soins et la possibilité de le mettre en pratique » [1]

Cette activité d'apprentissage constitue un temps d'arrêt, de réflexion et de prise de recul par rapport à la pratique pour apprendre à exprimer son point de vue, chercher ensemble de nouvelles issues dans les situations d'interrogation et de dilemme éthique.

[1] Bouvet A., Sauvaigne M., Penser autrement la pratique infirmière, Ed. de Boeck, 2005, p.VI

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence de fin de formation

Compétence 2 : Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

4.C2.2. Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

Acquis d'apprentissage de l'UE 204

Dans une situation rencontrée, évaluer la situation à l'aide d'une grille d'analyse éthique de la démarche éthique.

Acquis d'apprentissage/objectifs de l'activité

A partir de situations proposées par l'enseignant,

- choisir parmi les ressources enseignées celles qui sont en lien avec la situation
- justifier ce choix.

3. Description

Contenu

1. Les textes fondateurs de l'éthique

Définitions - Buts de l'éthique - Textes proprement dits

2. Introduction à la bioéthique

Essai de définition - Champ d'application

3. Les lieux de la réflexion éthique

Le Comité Local d'Éthique Hospitalier - Le Comité Consultatif de Bioéthique

4. La démarche éthique

Éthique et prise de décision - Démarche éthique - Avantages d'une telle démarche

5. La fin de vie

L'euthanasie - Les soins palliatifs - L'acharnement thérapeutique

Démarches d'apprentissage

Cours magistral participatif

Lecture et analyse d'articles, de textes de loi

Démarche de résolution de problèmes

Travaux de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

/

Sources, références et supports en ligne

cf. ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Cette unité d'enseignement est évaluée par une épreuve intégrée écrite en deux parties. La partie 1 (éthique) est un examen écrit sur 10 points et la partie 2 (AIP questionnement éthique) est un travail sur 40 points.

Toute partie non présentée sera sanctionnée par une note PP (pas présentée). En cas d'échec à l'UE, toutes les parties sont à représenter.

Les modalités d'évaluation spécifiques se trouvent dans le document « modalités d'évaluation – annexe aux fiches ECTS » disponible sur les valves ConnectED

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL
Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de la partie AIP Questionnement éthique

Volume horaire	6 h
Coordonnées du titulaire et des intervenants	Inès DEMARET (ines.demaret@helha.be)

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE204 : Ethique.

Cette activité d'apprentissage constitue un temps d'arrêt, de réflexion et de prise de recul par rapport à la pratique pour apprendre à exprimer son point de vue, chercher ensemble de nouvelles issues dans les situations d'interrogation et de dilemme éthique

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétences et acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 204 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 2 : Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

4.C2.2. Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

Acquis d'apprentissage de l'UE 204

Dans une situation rencontrée, évaluer la situation à l'aide d'une grille d'analyse de la démarche éthique.

Acquis d'apprentissage/objectifs de l'activité

- Décrire une situation interpellante d'un point de vue éthique vécue lors d'un stage et dans laquelle l'étudiant a été acteur potentiel.
- Appliquer la démarche éthique sur base de notions théoriques.

3. Description

Contenu

Exercices de groupe sur la démarche éthique de Danielle Blondeau

Analyse de situations de fin de vie

Démarches d'apprentissage

Travaux de groupes

Partages avec invités extérieurs

Dispositifs d'aide à la réussite

/

Sources, références et supports en ligne

4. Modalités d'évaluation

Cette unité d'enseignement est évaluée par une épreuve intégrée écrite en deux parties. La partie 1 (éthique) est un examen écrit sur 10 points et la partie 2 (AIP questionnement éthique) est un travail sur 40 points.

Toute partie non présentée sera sanctionnée par une note PP (pas présentée). En cas d'échec à l'UE, toutes les parties sont à représenter.

Les modalités d'évaluation spécifiques se trouvent dans le document « modalités d'évaluation – annexe aux fiches ECTS » disponible sur les valves ConnectED